

Les brèves en Janvier 2018

► **30 janv. : Lancement d'alerte sur la centrale nucléaire de Civaux.** La Nouvelle République publie un article sur l'alerte lancée par plusieurs associations auprès de la Préfète de la Vienne à Poitiers : « *Des aciers non conformes, des bétons poreux, des fuites de tritium non maîtrisées, pour les anti-nucléaires, Civaux 1 est à fermer en priorité.* ». Pour lire l'article de la Nouvelle République, [cliquer ici](#).

A VOS STYLOS !

► **30 janv. Un élève exemplaire :** Lycéen exemplaire, Joseph est inscrit au lycée Jean Monnet de Foulayronnes (47) depuis deux ans. Il est élève de 1re Bac Pro Systèmes Numeriques. Il risque d'être expulsé à tout moment. Il est actuellement placé en centre de rétention à Toulouse. Des milliers de personnes se mobilisent pour qu'il puisse rester en France pour poursuivre sa scolarité. Signer la pétition [en cliquant ici](#).

► **30 janv. : À 16 ans, Ahed Tamimi risque 10 ans de prison**



Pour en savoir plus, [cliquer ici](#).

► **30 janv. : Des militants de GREENPEACE en procès le 27 février.** Rappelez-vous, en octobre

2017, huit activistes de Greenpeace France se sont introduit-es dans la centrale de Cattenom en Moselle et ont déclenché un feu d'artifice au pied de la piscine d'entreposage de combustible usé, démontrant que ce bâtiment est très mal protégé face aux risques d'actes de malveillance.

Au lieu de prendre en main ce problème de sécurité, EDF a porté plainte contre les activistes de Greenpeace France. Le 27 février prochain aura lieu leur procès, au tribunal de grande instance de Thionville (57) : mobilisons-nous pour les soutenir !

Pour en savoir plus, [cliquer ici](#).

Derrière le secret, les États et l'industrie nucléaire sont-ils capables de garantir notre sécurité ? Jusqu'au 3 février, revoyez le **documentaire choc d'Arte**, fruit de deux ans d'enquête sur les failles en matière de sécurité nucléaire. [cliquer ici](#).

► **26 janv. Election européenne : le gouvernement veut réduire le temps de parole de l'opposition** C'est une mesure qui passerait presque inaperçue dans la vaste réforme du mode de scrutin des élections européennes. Elle vise à modifier la répartition du temps d'antenne audiovisuel des partis politiques, et avantagerait honteusement le parti du président Macron puisqu'il se retrouverait avec 155% de temps d'antenne en plus qu'aujourd'hui, tandis que les partis d'opposition verraient leur temps d'antenne réduit à une maigre portion.

Vu l'injustice de cette mesure, rien d'étonnant à ce que le Conseil d'Etat y ait donné un avis défavorable. Mais ce n'est qu'un avis, non contraignant... et que le gouvernement a décidé d'ignorer.

Les membres de la commission des lois doivent examiner ce texte dans une semaine. Ils ont le pouvoir de le stopper ou de le modifier avant qu'il ne soit soumis à l'ensemble des députés. Montrons-leur que nous sommes attachés à la pluralité des opinions et à leur expression, et que nous ne laisserons pas passer une telle confiscation de la parole !.

Signez cette pétition et diffusez-la largement [en cliquant ici](#).

(Pétition lancée par *PowerFoule*)

Article de *Libération* sur ce sujet : [cliquer ici](#).

► **24 janv. Les propositions des écologistes 'Post-NDDL' : quatre Grands Projets Utiles** En anticipation de sa rencontre avec la Ministre des Transports, annoncée ce samedi, la Présidente de Région reçoit ce jeudi les groupes politiques à tour-de-rôle pour évoquer l'après Notre-Dame des Landes et poser les jalons pour l'élaboration d'un « contrat d'avenir » co-construit pour les Pays de la Loire. Les élu-e-s régionaux du groupe Écologiste et Citoyen sont convaincus du rôle pivot que joue notre Région dans le Grand-Ouest et partagent quatre propositions pour le renforcer.

- La modernisation immédiate de Nantes-Atlantique (liaison par train ou tram, agrandissement de l'aérogare) ;
- L'amélioration de la liaison ferroviaire Nantes/Rennes (des piste avaient été données lors du débat public) ;
- L'accélération des travaux déjà prévus sur la liaison ferroviaire Nantes/Bordeaux ;
- L'accélération de la réalisation du barreau LGV sud parisien, dit Massy/Valenton (pour faciliter l'accès des TGV Ouest à Orly et Roissy).



Pour lire le communiqué complet, [cliquer ici](#).

► **23 janv. : Macron invite les multinationales à Versailles**

► **16 janv. : Nous nous engageons pour l'avenir de la Zad**

Des associations, des syndicats, des organisations nationales et locales signent une tribune commune, que

Reporterre et Mediapart publient ensemble.

"Depuis presque cinquante ans, des paysan.ne.s et habitant.e.s de la région nantaise résistent contre un projet d'aéroport qui viendrait détruire 1.650 ha de terres agricoles et de zones humides. Le gouvernement a annoncé qu'il trancherait en ce mois de janvier sur ce dossier brûlant devenu emblématique d'enjeux de fond et de choix de société. Au niveau national, nos organisations, associations et syndicats se sont engagés au fil du temps dans un mouvement large et populaire contre ce projet."

Pour lire la suite, [cliquer ici](#).

► **13 janv. : A propos de la communication politique**

Tous les médias rendent compte de la visite surprise du Premier ministre sur le terrain à NDDL et à Nantes Atlantique. Et c'est bien joué : alors que la décision n'est pas encore annoncée, personne ne pourra lui reprocher d'aller "sentir" la situation sur place. Succès garanti pour cette opération, donc. De plus, cela permet de parler un peu moins du projet de loi immigration, qui provoque une levée de boucliers de l'ensemble des associations humanitaires, sanitaires et sociales...

► **11 janv. : Le trio infernal se manifeste encore !**

Dans un article de Ouest France de ce jour (édition 44), le trio qui se présente comme professionnels de l'aviation et soit-disant écologistes attaquent le rapport des médiateurs pour défendre le projet de transfert de l'aéroport de Nantes à NDDL. L'affaire n'est pas nouvelle, puisque déjà dans le début des années 2000, ils ont tenté de faire passer publiquement leur soutien personnel à NDDL comme la position des Verts. C'est ce que j'ai rappelé dans un article sur ce blog en date du 9 novembre 2017 :

<http://www.patrickcotrel.com/Des-ecolos-pour-le-transfert-de-NDDL>.

Le fait qu'ils récidivent prouve seulement qu'ils se moquent complètement que la vaste mouvance écologiste, dont ils se réclament, soit massivement contre le projet de transfert de l'aéroport de Nantes à NDDL. Peu leur importe, aussi, que la raison qu'ils évoquaient à cette époque pour soutenir NDDL (faire de cet aéroport un hub international alternatif à un troisième aéroport parisien) soit complètement dépassée, à tel point que même les partisans de NDDL n'osent plus l'évoquer !

Parfois, la vieillesse peut, aussi, rendre sourd...

► **5 janvier : Un "oubli" du gouvernement**

La loi Sas (du nom de la députée écologiste qui l'avait proposée) impose au gouvernement et aux collectivités locales (y compris les intercommunalités) d'accompagner leurs Orientations Budgétaires d'un bilan environnemental et social des politiques publiques de l'année passée et de l'année future, en utilisant des indicateurs de développement durable (et pas seulement le PIB).

Mais le gouvernement Philippe a "oublié" de publier ce rapport pour 2017 !

Pourtant, Emmanuel Macron avait rappelé avec force, lors du 'One Planet Summit' de Paris qu'il est urgent d'agir pour rendre notre modèle d'activité soutenable. Ce n'est pas en cassant le thermomètre qu'il y parviendra ! (d'après le bloc-notes de Philippe Frémeaux dans le dernier numéro d'*Alternatives économiques*)